Réf. Farde e-Assemblées : 2520772

N° OJ : **70**

Projet d'Arrêté - Conseil du 24/04/2023

Objet : Culture - asbl "Brufête".- Subside d'investissement.- Montant : 100.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;
Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl "Brufête";

Vu les crédits prévus à l'article 76210/52252 du budget extraordinaire 2023;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article : Octroyer un subside d'investissement pour un montant de 100.000,00 EUR à l'asbl "Brufête" pour la réalisation de fresques en partenariat avec les centres hospitaliers (CHU Brugmann, Hôpital Militaire,...) dans le cadre du soutien aux activités culturelles dans les hôpitaux (projet d'investissment n° DH10-3-2019).

Article 2 : La dépense sera engagée sur l'article 76210/52252 du budget extraordinaire 2023 et couverte par un emprunt.

Annexes :